

## Un Conseil de notables envisagé à Mayotte pour prévenir la dérive des jeunes



Le président du département a renforcé la surveillance de certains lieux pendant les trois jours de deuil national. Il estime que Mayotte n'est pas épargné par la menace terroriste. Ni par l'arrivée d'une tendance radicale de l'enseignement de l'islam. Alors qu'une mosquée a été détruite à Dzoumogné, un Conseil des notables est annoncé.

Page 2

### Social

Egalité homme-femme:  
Une délégation de députées  
à Mayotte



### Agriculture

Agriculture de Mayotte:  
le développement par le  
Dialogue



Votre portail captif par

 Alter 6.com  
Alternative System

Alter 6.com  
Alternative System



Votre partenaire  
informatique  
à Mayotte

**Islam**

# Un Conseil de notables envisagé à Mayotte pour prévenir la dérive des jeunes



*Le Grand Cadi de Mayotte*

**Le président du département a renforcé la surveillance de certains lieux pendant les trois jours de deuil national. Il estime que Mayotte n'est pas épargné par la menace terroriste. Ni par l'arrivée d'une tendance radicale de l'enseignement de l'islam. Alors qu'une mosquée a été détruite à Dzoumogné, un Conseil des notables est annoncé.**

La sécurité est le domaine régional, donc de l'Etat souverain. Pays placé en état d'urgence, contrôles aux frontières, renforcement du Plan Vigipirate dans les Outre-mer... des décisions prises par le chef de l'Etat dès samedi.

Mais lors du recueillement d'une minute de silence ce lundi après-midi, le président du département

l'a répété à deux reprises, «Mayotte n'est pas à l'abri du terrorisme». Ses services ont d'ailleurs monté une cellule de crise dès ce samedi, «nous avons également demandé la suspension de la grève sur les avancées sociales, pour éviter que des éléments incontrôlés puissent s'y glisser», explique Soibahadine Ibrahim Ramadani au JDM.

Il évoque les dispositions prises par le département: «le renforcement du contrôle sur les barges et amphiromes par le biais d'agents de sécurité supplémentaires, de même que dans les transports scolaires et les bâtiments administratif du conseil départemental.» Des mesures prises sur les trois jours de deuil national, et qui s'arrêtent donc ce mardi à midi.

## Mayotte proche de la zone la plus chaude

Soibahadine Ramadani l'a répété à plusieurs reprises dans son discours qui succédait à la minute de recueillement, «nous ne sommes pas loin de la zone la plus chaude de terrorisme, le Kenya, la Somalie et le Canal du Mozambique.» Pour autant, il n'a pas eu de remontée d'une évolution vers des prêches plus radicaux dans les mosquées de l'île.

C'est d'ailleurs ce qui était craint à Dzoumogné où les habitants ont détruit une mosquée ce week-end. Le précédent de Mtsangamouji où la crainte des djaoulas\* avait donné lieu à la destruction de la mosquée et a marqué les mémoires.

Le cadi Ridjali de Mtsapéré répète encore que des tentatives d'intrusions d'islam radical se font à Mayotte, «des gens qui apprennent notre religion sur internet, et qui prétendent combattre en son nom.»

## «Déjà 6 mosquées dans le village»

Nous l'avons précédé ce lundi à Dzoumogné, dans la commune de Bandraboua. Un voisin nous parle depuis sa terrasse: «il y a déjà 6 mosquées dans le village, ça ne sert à rien d'en construire une autre», et bien qu'ayant entendu les prêches, il ne veut pas se prononcer sur leur connotation, «je n'ai aucun problème avec les croyants qui s'y rendaient.»

Une mosquée en tôle, qui a fleuri au sein du quartier Majimbini, comme un gros banga, inhabituel à Mayotte où les édifices religieux sont souvent mieux finis et entretenus que la moyenne des habitations. «Ce devait être une madrassa, construite

sur un terrain donné par le conseiller départemental Mhoko», explique le cadi Ridjali. Mais voilà, au lieu de l'école, c'est une mosquée en tôle qui s'élève.

### Un Conseil de 400 religieux

Rajoutons «un enseignement dispensé que les gens de Dzoumogné n'apprécient pas», et la décision de détruire la mosquée est prise «par les jeunes de la commune». Et surtout, si le directeur est Mahorais, «tous les fundis sont Anjouanais.» Alors mosquée aux prêches tendancieux ou animée par des étrangers en situation irrégulière ? Difficile de trancher sur les raisons de la destruction, mais souvenons-nous que «qui veut noyer son chien, l'accuse de la rage».

Pour tâcher d'y voir clair sur ce territoire somme toute pas immense, le président Soibahadine Ramadani indique vouloir former le Conseil des notables à Mayotte, «avec des cadis, les 17 maîtres coraniques du département, les représentants des imams, des oulémas (savants religieux)... environ 400 personnes.»

L'objectif serait à la fois de maîtriser l'enseignement religieux et de renforcer la cohésion sociale, «pour l'encadrement de nos jeunes qui n'ont plus de références familiales, à la fois par l'évolution de la société, mais aussi parce qu'ils viennent grossir les rangs du chômage, et sont laissés de côté.»

Un Conseil qui doit être à l'initiative du Grand Cadi qui doit désormais se prononcer.

### Anne Perzo-Lafond

\* *Pratique rigoureuse de l'islam qu'ils transmettent en se déplaçant de villages en villages*

### Social

# Egalité homme-femme: Une délégation de députées à Mayotte



Catherine Coutelle (au milieu) et Virginie Duby-Muller, accueillies par Noéra Mohamed, Déléguée des droits des femmes à Mayotte

**Un parlementaire au milieu d'une Délégation aux droits des femmes, à Mayotte, ce ne pouvait être qu'Ibrahim Aboubacar ! C'est en effet à lui qu'on doit l'arrivée de trois députées qui ont découvert le rôle des femmes à Mayotte. Et leurs difficultés dans leur marche vers l'autonomie.**

Lorsqu'elle est arrivée à Mayotte mardi dernier, la Délégation aux droits des femmes (DDF) menée par la députée Catherine Coutelle, invitée par le député Ibrahim Aboubacar, savait où elle était attendue : émettre des préconisations sur la mise en place d'actions sur le document stratégique Mayotte 2025 pour parvenir à une égalité homme-femme. Accompagnée par les

députées Monique Orphée et Virginie Duby-Muller, elle a pu découvrir les spécificités de Mayotte dans ce domaine.

En tant que législatives, de bords politiques différents, elles ont un regard acéré sur les manquements des lois en matière d'égalité des sexes, ce qui leur permet d'anticiper et de proposer : « les femmes doivent par exemple s'orienter absolument vers le numérique, où les garçons règnent habituellement. Les banques, les impôts, tout se fait en ligne. La BNP annonce supprimer 2.000 emplois de guichets, des métiers d'accueil habituellement occupés par les femmes. Que vont-elles devenir ? », interroge Catherine Coutelle. La DDF a déjà eu un

impact sur la loi Macron, «en matière de financement bancaire vers les femmes».

## Internet briseur de réputations

Sans stigmatiser le net, beaucoup reste à faire pour l'apprivoiser, « on l'a vu avec la campagne dont fut victime Miss Mayotte sur les réseaux sociaux », poursuit la députée, « beaucoup de jeunes ont une réputation brisée, certains se suicident même. Or, les magistrats ont du mal à condamner. »

Les députées étaient essentiellement venues écouter, pour peser sur Mayotte 2025. Elles auront eu un programme recouvrant à la fois la santé, la culture et l'économie. Outre leur rencontre avec des élues mahoraises et la ministre Pau-Langevin, elles se sont rendues auprès des mamas chingo de l'Ecomusée à l'écomusée du sel de Bandrélé, ont échangé avec Tambati Moussa, présidente de l'association Ouzouri Wa Mtroumché, fermenteuse défenseuse de la culture mahoraise, ont visité les différents réseaux, REDECA, REPEMA, le Planning familial, l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), l'Association nationale de lutte contre l'illettrisme, et le Salon de l'agriculture.

## « Les banques ne suivent pas »

C'est avec les femmes d'Entreprendre au féminin que nous avions retrouvé la délégation. Qui leur faisaient remonter leur plus grand frein, « le mode de garde des enfants. » Des papas absents ou qui travaillent,

c'est moins la création de crèches qui fait défaut « que les compétences ou les diplômes nécessaires »...

Pour Catherine Coutelle, c'est primordial : « les femmes doivent être autonomes, notamment quand on a affaire à un mari violent, qu'elles doivent pouvoir quitter. » Tout en esquissant l'idéal féminin, « la femme veut s'accomplir, être à la fois mère, épouse, chef d'entreprise, s'amuser... »

Des femmes chefs d'entreprise qui pouvaient confier les embûches de leur parcours. Qu'elles soient parties de rien ou super diplômées, elles font toute remonter les mêmes difficultés, « celle de la reconnaissance de notre statut à la maison et l'accès au financement bancaire ». « Les banques ne suivent pas », rebondissait la BGE, pourtant labellisée pour accompagner les créateurs d'entreprise, « excepté quand il s'agit de projets conséquents et que l'AFD appuie ».

## Statistiques sexuées

« Nous avons des mères courage, qui, avec 6 enfants à charge, créent leur entreprise », rajoute la BGE. C'est un point positif que relèvera la Délégation, « la forte implication des femmes à Mayotte. Au Salon de l'Agriculture, l'une représentait sa pépinière, l'autre un premier prix national de confitures... » Avant d'évoquer les difficultés, « notamment l'illettrisme qui touche plus les femmes que les hommes ».

Et de donner plusieurs conseils en parallèle avec leur action à

Paris. En matière de frilosité bancaire, « également constatée en métropole avec la Banque Publique d'Investissement », à qui elle demande des comptes, « avec un bilan annuel sur les projets aidés. » Justement, à Mayotte, difficile d'avoir des statistiques, malgré un mieux ces deux dernières années : « elles ne contiennent aucune donnée sexuée ici. Sans statistique, on ne peut évaluer l'ampleur d'un phénomène. »

Une égalité homme-femme qui ne se fera pas du jour au lendemain ici, « d'ailleurs en métropole, elle n'est pas la même en Creuse que dans les Hauts-de-Seine », mais pour laquelle un rapport spécifique à Mayotte sera remis, « pour répondre à la commande d'Ibrahim Aboubacar de plus d'égalité dans le cadre de Mayotte 2025. »

## Anne Perzo-Lafond

Le Journal de Mayotte  
[www.lejournaldemayotte.com](http://www.lejournaldemayotte.com)

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314  
I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :  
07.85.05.96.59.

## Agriculture

# Agriculture de Mayotte: le développement par le Dialogue



*Salami Boraka et Youssouf Doua, à la tête du GVA d'Acoua*

**Mayotte a accueilli une conférence internationale du programme Dialogue entre agriculteurs pendant le Salon de l'Agriculture. Il s'agit de structurer la filière en nouant des liens entre des professionnels. Avec une première réussite annoncée à Acoua.**

C'est un concept novateur que diffuse la DAESA, chargée de mettre au service des agriculteurs les experts pour répondre à leurs besoins : le Dialogue Entre Agriculteur est plus qu'un simple d'échange d'expériences entre agriculteur du monde entier. « Après la guerre de 39-45 et en réponse à ses séquelles comme les femmes tondues, il fallait faire du 'réarmement moral'. C'est ainsi que les agriculteurs ont pris leur part avec ce Dialogue entre agriculteurs », explique Didier Genatio, Directeur

qualité à la DAESA.

Son travail est de donner les moyens aux agriculteurs de reprendre confiance en eux, dans leurs projets, en les accompagnant, non financièrement, mais en matériel et moyens humains. Les premiers à dégainer furent les agriculteurs du Groupe de Vulgarisation Agricole (GVA) d'Acoua. Crée dans les années 2000, puis mis en sommeil à la suite de pratiques douteuses, il a été relancé par Salami Boraka qui le préside, et Youssouf Doua, qui en est le secrétaire.

### Quinze nationalités à Mayotte

Avec les 50 professionnels qu'il réunit, il est l'exemple de ce que peut apporter le DEA pour structurer les filières : « il a permis la mise en place du marché agricole d'Acoua, tous les deuxièmes dimanche

du mois, où ils présentent et échangent entre agriculteurs et avec les visiteurs autour de leurs produits », explique Didier Genatio, qui précise que « personne n'est affalé derrière son stand », une image facile à comprendre à Mayotte et qui souligne la qualité de la démarche.

A Mayotte, deux agriculteurs éleveur et vivrier, ont intégré le concept. « Le premier avait comme objectif la surveillance de ses machines fabriquées par ses propres moyens et le second, l'approvisionnement de sa famille avec la culture de son propre champ. »

Le partage d'expérience se fait lors de conférence internationale, « au Congo en 2013, et cette année à Mayotte où nous accueillons une quinzaine de nationalité, de kényans, des anglais, des comoriens etc. ». Et le concept prend si l'on en croit les groupes de réflexion assemblés ce samedi autour du thème de la distribution et la transformation sur les petits marchés de production.

### Des fonctionnaires-agriculteurs

Cette conférence à Mayotte est à la fois une introduction et une conclusion, à entendre les deux représentants du GVA d'Acoua et la DASEA : « si nous pouvons nous féliciter de l'introduction du Dialogue entre agriculteurs à Mayotte, il faut maintenant faire rayonner le concept vers les îles voisines des Comores ou La Réunion. » Cette dernière, bien que plus développée que Mayotte, aurait des éléments à glaner pour une

agriculture plus « morale ». En tissant une toile d'échanges, le DEA apporte une solution à la création des coopératives, toujours ardue à Mayotte, principalement en raison du manque de confiance entre professionnels. Un impact possible sur la structuration du marché : « la plupart des agriculteurs sont pluriactifs à Mayotte. Ils sont fonctionnaires tout en ayant un lopin de terre que cultivent souvent les femmes, parce qu'il n'y a pas d'infrastructures comme les pistes d'accès aux propriétés, les ateliers de transformations, le cadastre », explique Yousouf Doua.

Qui annonce une première grande avancée : « dans le cadre des Tobés initiés par Boinali Saïd, un Centre de regroupement et de conditionnement des produits agricoles est installé à Acoua, avec un marché de proximité couvert et une chambre froide, pour accueillir les productions de tous les agriculteurs. » Un financement du conseil départemental et de l'Etat.

Les conférences se sont poursuivies au fil des jours et des soirées à Acoua, avec une conclusion ce lundi matin sur la programmation des actions à venir du programme DEA.

**Anne Perzo-Lafond**

**LE JDM**

## Attentats de Paris

### Le silence



*Le recueillement à la préfecture de Mayotte à 14 heures, midi à Paris*

**A 14 heures à Mayotte, midi à Paris, une sirène dans Mamoudzou. Puis, le silence. Une minute de recueillement qui fige la préfecture de Mayotte. Sur la barge, dans les salles de classe, à l'aéroport, partout la même émotion, un moment de solennité à la fois simple et intense.**

A la préfecture, Seymour Morsy a souligné l'importance de « ce moment de partage » alors qu'un membre de la famille d'un agent de la préfecture a été blessé lors des événements parisiens. Ce moment était celui « des choses qui nous rassemblent, des valeurs de cœur, de responsabilité mais aussi de plaisir à être ensemble sans chercher à atteindre la dignité de l'autre ».

« C'est ensemble que l'on peut faire face à ce genre d'événements », a conclut le préfet, avant que l'ensemble des personnels de la préfecture ne se recueille.

**« Mayotte n'est pas à l'abri »**

Au conseil départemental, politiques et agents étaient réunis autour du pré-

sident Soibahadine Ramadani, qui appelait de nouveau à « une unité de rigueur (...) face à des actes barbares et sanguinaires, qui n'ont rien à voir avec l'islam que nous connaissons ici et dans la région. »



*La minute de silence au conseil départemental de Mayotte: « L'unité est de rigueur »*

De la région plus élargie, il en fut question par contre sur une mise en garde du président du 101ème département : « il est difficile de contrôler des individus mal intentionnés qui peuvent arriver du Kenya, de Madagascar à 300 km d'ici, ou en kwassa des Comores à seulement 80km. Mayotte n'est pas à l'abri. »

Il appelait par conséquent à la vigilance de la part de tous les acteurs du territoire.

**La rédaction**

**Police**

# Evolution possible des règles de légitime défense des policiers



**Pouvoir engager le feu sans être en légitime défense pour un policier, c'est une proposition émise par Bernard Cazeneuve, le ministre de l'Intérieur, le 12 novembre, soit la veille des attentats qui ont ensanglanté les 10ème et 11ème arrondissements de Paris.**

Les policiers pourraient avoir le droit d'ouvrir le feu, avant même de se trouver en position de légitime défense. Une évolution programmée avant la fin du premier semestre 2016. Le ministre Cazeneuve appuyait son projet par le contexte auquel les policiers peuvent avoir à faire face, «on l'a vu lors des actes terroristes», indiquait-il notamment sans se douter qu'une tragédie allait lui donner raison quelques heures après.

Le syndicat de Policiers Synergie-officier s'en félicite, et rappelle qu'il milite depuis des années pour une révision des règles d'engagement du feu qui diffèrent entre policiers et gendarmes: la France est le seul pays où les policiers doivent attendre de se faire tirer dessus pour ouvrir le feu!», indique-t-il dans un communiqué.

«Scènes de guerre»

Une «nécessité absolue» même selon le syndicat qui, ne revendique pas «le permis de tuer», mais réagit plutôt aux attentats du week-end, puisqu'il évoque les risques de «la menace terroriste dans sa prégnance et dans ses modes opératoires novateurs, mais aussi à l'explosion des violences avec armes constatées à l'encontre des policiers.»

Le syndicat est derrière ces policiers «qui ont à affronter ces scènes de guerre», et demande le soutien total de la Nation pour lutter efficacement contre ces terroristes déterminés à faire vaciller la République et l'Etat de Droit.

Nul doute que les événements du week-end ne vont que le conforter dans cette décision. Le ministre Bernard Cazeneuve avait indiqué par ailleurs ne pas vouloir sortir des règles établies, notamment en matière de légitimité de la riposte et de sa proportionnalité.

A.P-L.

**Impôts et taxes**

**Impôts trop élevés : Anchya Bamana dépose plainte contre la préfecture**

Chose rare, à Sada, madame le maire râle plus haut que ses habitants contre l'accroissement des taux d'imposition. A la suite d'un avis de la Chambre régionale des comptes demandant au préfet de régler un budget en déséquilibre, le représentant de l'Etat a appliqué les préconisations, à savoir le relèvement des impôts. Une mesure évidemment impopulaire pour les élus municipaux.

Une fiscalité qui “asphyxie les habitants de Mayotte”, généralise la maire dans un communiqué. Nous avions évoqué en effet les cas de Tsingoni, pour la taxe foncière, et Koungou, pour l'habitation.

Le conseil municipal de Sada juge donc que les administrés sont “pris en otage”. S'ils se disent conscient que le redressement budgétaire de la collectivité est indispensable, ils demandent une progressivité, “la contribution de la population représente un des leviers du dispositif.” On attend donc les autres propositions de la commune.

En attendant, la commune de Sada a formulé un recours “pour excès de pouvoir”, le 7 octobre 2015, auprès du Tribunal administratif.

Anchya Bamana indique d'autre part, que ce problème de fiscalité “fait l'objet des sujets qui seront débattus auprès des instances parisiennes à l'occasion du déplacement des maires en ce moment à Paris.” Une contestation des taux d'imposition qui a été transmise à la presse ce dimanche soir.

A.P-L.

## Après les attentats

# Les mesures de sécurité à Mayotte avec une consolidation des points d'entrée et de sortie du territoire



*Renforcement de la gendarmerie et présence de la légion à l'aéroport de Mayotte*

**Le préfet s'est rendu à l'aéroport de Pamandzi pour constater le déploiement des forces de l'ordre décidé samedi matin. A Paris, le Premier ministre annonce des actions contre les mosquées «qui s'en prennent à la République» alors que les opérations policières se multiplient en métropole.**

La sécurité, obsession nationale après les attentats de la nuit de vendredi à samedi à Paris. Après un renforcement du plan vigipirate en Outre-mer, les différents préfets ont pris des mesures spécifiques à chaque DOM. En fin de matinée, le préfet Seymour Morsy s'est rendu à l'aéroport de Pamandzi pour constater le déploiement des forces de gendarmerie mais

également celui des militaires de la légion.

«C'est une première à Mayotte, j'ai réquisitionné les forces militaires pour qu'elles soient présentes sur le terrain. Nous avons besoin de la mobilisation de tous, au quotidien comme dans les moments exceptionnels», a indiqué Seymour Morsy.

### Radicalisation religieuse surveillée dans l'océan Indien

Dès samedi matin, le préfet avait tenu une réunion d'Etat-major, avec les acteurs de la sécurité et le procureur de la République, et il a focalisé l'action des forces de l'ordre sur «les points sensibles». «Les transports sont en effet une priorité, le port, l'aéroport, mais

également les liaisons entre Petite Terre et Grande Terre», a-t-il précisé.

A La Réunion, des mesures comparables ont été prises avec des forces de sécurité particulièrement présentes à l'aéroport de Saint-Denis. La surveillance est renforcée autour des installations et bâtiments sensibles, comme les lieux de transit ou les lieux de culte.

Là-bas aussi, le préfet s'est déplacé à Roland Garros. Interrogé sur les cas de radicalisations religieuses potentiellement dangereuses dans l'île Bourbon, il a indiqué qu'une «centaine de cas de radicalisation a été signalé à La Réunion».

A Mayotte, concernant les cas de radicalisation, le préfet Morsy reste sur les chiffres avancés voici quelques mois d'une «quinzaine de personnes qui peuvent être considérées comme à suivre. Ce qui ne veut pas dire que ces personnes sont encore sur notre territoire». Il faisait ainsi référence au cas d'un jeune homme signalé mort après être parti au Proche-Orient faire le djihad. Cette quinzaine de personnes serait originaire de Mayotte mais pourrait actuellement se trouver dans d'autres endroits du territoire voire à l'étranger.

### Opérations de police en métropole

Et alors que Manuel Valls avait annoncé un renforcement des services de renseignement lors de sa venue en juin dernier, le préfet indique que 4 agents sont déjà arrivés et 2 autres sont

également attendus rapidement et seront dédiés à ce sujet.

En métropole, les opérations de police se multiplient avec plus de 150 perquisitions administratives menées à Strasbourg, Lille-Roubaix, Grenoble, Marseille, Toulouse ou encore à Lyon. Au total, 1.400 policiers seraient mobilisés sur «70 cibles». Des interpellations ont également été effectuées en Belgique et en France comme à Lyon où cinq personnes sont en garde à vue un «véritable arsenal» de guerre saisi.

Après le tremblement de terre des attentats de vendredi, «il faut s'attendre à des répliques», a indiqué Manuel Valls, le Premier ministre ce lundi matin. Il a également indiqué que «les mosquées et les associations radicales qui s'en prennent à la République» doivent être fermées. «Il faut expulser les étrangers qui tiennent des propos insupportables contre la République». «Aucun élément, aucune action, ne sera mis de côté. Nous agirons avec la plus grande détermination», a réaffirmé le Premier ministre.

**RR**

## Outre-mer

# Attentats de Paris: Plan Vigipirate renforcé dans les Outre-mer



Si l'état d'urgence décrété par le président de la République concerne l'ensemble du territoire hexagonal et la Corse, la ministre des Outre-mer précise que «dans tous les territoires des Outre-mer, le plan Vigipirate qui mobilise l'ensemble des acteurs concernés par la protection contre le terrorisme a été renforcé selon les consignes données par les préfets et les hauts-commissaires.» gendarmes George Pau-Langevin, qui était aux côtés du président Hollande au Stade

de France lors du déclenchement des attentats, rappelle le recueillement en hommage aux victimes sur l'ensemble du territoire ce lundi 16 novembre à midi, heure de métropole.

La préfecture de Police de Paris a mis en place un numéro vert d'information pour les personnes inquiètes au sujet de leurs proches se trouvant à Paris : 0800 40 60 05.

Les trois jours de deuil national ont été décrétés du dimanche 15 novembre au mardi 17 novembre.

**LE JDM**

